



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Paris, le 22 janvier 2021*

### **Olivier Véran annonce la troisième distribution massive de masques de protection à des publics précaires**

À la suite des deux premières vagues d'envoi de masques de protection individuelle contre la Covid-19 ayant eu lieu à l'été et à l'automne, une nouvelle distribution de masques débute ce jour afin de continuer à assurer la protection des personnes en situation de précarité.

Ainsi, 45 millions de masques grand public, lavables 50 fois, sont envoyés à compter de ce jour par courrier postal à 7,3 millions de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire. Chaque destinataire recevra 6 masques de catégorie 1, dont le taux de filtration est supérieur à 90 %. Les 1,3 million d'enfants âgés de 6 à 14 ans, concernés par le dispositif, bénéficieront de masques adaptés à leur taille.

Cette opération, conduite par le ministère des Solidarités et de la Santé, doit permettre de fournir des masques à celles et ceux qui pourraient avoir des difficultés financières pour se procurer des masques en quantité suffisante.

Afin d'assurer la distribution des 45 millions de masques, La Poste se mobilise pour la préparation, la mise sous pli et la distribution des courriers contenant les masques. La distribution se poursuit jusqu'à la fin du mois de février.

**Contact presse :**  
**Ministère des Solidarités et de la Santé**  
**Cabinet d'Olivier Véran**  
Mél : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)